

343923-2026 - Mise en concurrence

France – Services de réparation et d'entretien – Prestations de maintenance du radar de surveillance côtière avec capacité de détection basse altitude du centre DGA TN site du SESDA à Saint-Mandrier.

OJ S 96/2026 20/05/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Adresse électronique: dga-do-fournisseurs-s2a-se.contact.fct@intradef.gouv.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Défense

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Prestations de maintenance du radar de surveillance côtière avec capacité de détection basse altitude du centre DGA TN site du SESDA à Saint-Mandrier.

Description: L'objet de l'accord-cadre porte sur des prestations de maintenance du radar de surveillance côtière Kelvin Hugues SBS 80051 à DGA TN site du SESDA. Il s'agit d'un marché de défense ou de sécurité soumis à la procédure avec négociation conformément aux dispositions des articles L 2324-1, L 2324-3, R 2324-1, R 2324-3, R 2361-1, R 2361-8 à R 2361-12 du code de la commande publique (CCP). Le présent accord-cadre est mono attributaire. Il est composite et comporte une part forfaitaire, une part à bons de commande conformément aux dispositions de l'article R. 2362-8 au CCP et une part à marchés subséquents conformément aux articles R. 2362-1 à R. 2362-7 du CCP. Les prestations attendues sont notamment des : Prestations forfaitaires annuelles récurrentes dont la première année correspond à la part forfaitaire : soutien logistique par intervention sur site pour les opérations systématiques de maintenance préventive et pour effectuer les opérations occasionnelles comprenant l'expertise et la maintenance corrective; Prestations de carénage du radar ; Prestation d'évolution de console informatique (portage de la console actuelle ou produit équivalent) ; Fourniture de rechanges; Prestation de transférabilité/réversibilité à la fin de l'accord-cadre ; Autres prestations dans le cadre de marchés subséquents : notamment en cas de "casse exceptionnelle" pour les avaries prenant due à des éléments extérieurs impondérables ou non imputable au titulaire. Les marchés subséquents préciseront les caractéristiques et les modalités d'exécution des prestations ou fournitures qui n'ont pas été fixées dans l'accord-cadre. Le site concerné est celui de DGA Techniques Navales de Saint-Mandrier. La date limite de remise des candidatures est fixée au 22 juin 2026 à 17 heures (Heure de Paris). La date et l'heure limites inscrites à la rubrique 5.1.12 sont au format UTC. L'accord-cadre est conclu pour une durée de validité de 7 (SEPT) ans, sans montant minimum et avec un montant maximum de (700 000,00 € HT), indiqués à la rubrique 2.1.3 ci-après. Ce montant maximum correspond à une estimation globale pour le projet d'accord-cadre, sans engagement de la part de l'État de l'atteindre. Le montant maximum indiqué en rubriques 2 et 5 ci-après est en euros hors taxe. La durée du projet d'accord-cadre indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif. Le dossier de consultation sera envoyé

ultérieurement aux candidats admis à soumissionner et une visite de site sera obligatoire. Il pourra être fait application des dispositions de l'article R 2394-1 du CCP (clause de réexamen) pour permettre sous conditions des modifications ayant notamment pour objet la gestion de la mise à jour des références de pièces (ajout, retrait). Les candidats doivent indiquer dans leur candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou groupement d'opérateurs économiques. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : 1. en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2. en qualité de membres de plusieurs groupements. La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. En effet la disponibilité du radar est indispensable pour la tenue d'essais opérationnels, ce qui impose que le mandataire supplée son co-traitant défaillant pour ne pas compromettre la tenue. La composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase candidature. Le groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités des candidats. De plus, les dispositions des articles R 2142-3 et R 2342-14 du CCP s'appliquent. Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Identifiant de la procédure: 877ad8cb-33b7-4371-8d79-18896477268e

Identifiant interne: 2026SE0192

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Les montants mentionnés dans le présent avis de marché sont hors taxes. Les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version en langue française fait seule foi. Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux. Les documents prouvant l'absence d'interdiction de soumissionner conformes à l'arrêté du 17 mars 2021 modifiant l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique (annexe 4 du CCP), ne sont pas exigés au stade des candidatures mais seront réclamés à l'attributaire pressenti. Leur transmission est effectuée par voie électronique au moment de la phase candidature, le candidat a la possibilité de les mettre sur son compte entreprise PLACE (coffre-fort électronique). Dans ce cas, les documents ainsi déposés pourront être utilisés au stade de l'attribution ou au titre d'autres consultations, en fonction de leur date de validité. Pour information, le candidat pourra, de manière temporelle, accéder à la liste des documents de son entreprise et ainsi mettre à jour ces documents.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50000000 Services de réparation et d'entretien

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: DGA Techniques Navales Site du SESDA 670 Quai Jean Jaures
Ville: Saint-Mandrier
Code postal: 83430
Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)
Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 700 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: 1) Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour la finalité de gestion des procédures d'achat en passation. Ces données sont accessibles aux personnels du service des achats d'armement en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr 2) La durée du projet de marché indiquée à(aux) la rubrique(s) 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif. 3) Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le Dossier de Consultation des Entreprises sera accessible sur PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) uniquement aux candidats qui seront admis à déposer une offre. 4) La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis doivent être transmis exclusivement par voie électronique via la plateforme des achats de l'État (PLACE) (<https://www.marches-publics.gouv.fr> ou <https://armement.defense.gouv.fr>). Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1. Le DCE sera accessible sur PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) uniquement pour les candidats qui seront admis à déposer une offre en suivant les instructions du document "modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plies> pour les achats/modalités de transmission des plis. En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération. 5) Les prestations dues au titre du présent projet de marché sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone d'interdiction à la captation de données aériennes (ZICAD), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et

des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site. Le projet de marché est sensible conformément aux dispositions de l'IGI et de l'IM précitées. En raison du caractère sensible de l'accord-cadre, les personnels (notamment du titulaire, d'un sous-traitant ou tout autre opérateur économique) devant exécuter l'accord-cadre sur site du ministère des Armées, feront l'objet d'une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté sur la base d'informations préalablement transmises à l'administration.

Base juridique:

Directive 2009/81/CE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: En plus du motif d'exclusion "Violation des obligations établies en vertu de motifs d'exclusion purement nationaux" précité, les motifs suivants sont aussi applicables : Biens administrés par un liquidateur/Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/État de cessation d'activités/Faillite/Fiabilité insuffisante pour exclure les risques pour la sécurité du pays/Fraude/Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense/Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité /Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social/Participation à une organisation criminelle/Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle/Violation de l'obligation relative au paiement des cotisations de sécurité sociale/Violation de l'obligation relative au paiement des impôts. Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces 17 motifs, les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement. Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Prestations de maintenance du radar de surveillance côtière avec capacité de détection basse altitude du centre DGA TN site du SESDA à Saint-Mandrier.

Description: Cf. rubrique 2.1 "procédure description" ci-avant

Identifiant interne: 2026SE0192

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50000000 Services de réparation et d'entretien

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: DGA Techniques Navales Site du SESDA 670 Quai Jean Jaures
Ville: Saint-Mandrier
Code postal: 83430
Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 700 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Le candidat devra démontrer sa capacité à exécuter les prestations objet du marché, et notamment les compétences suivantes : C1) compétence en maintenance de radar de surveillance maritime ; C2) compétence en traitement de données dans le domaine électromagnétique. À ce titre, le candidat fournira tout élément pertinent, et notamment : Une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués ou des principaux travaux exécutés au cours des (5) cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les (3) trois dernières années. Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude de son entreprise. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants ou (le cas échéant) sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/sous-traitant. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec l'objet du marché. Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Les candidats n'ayant pas démontré partout moyen leurs compétences dans chacun des domaines ci-dessus seront éliminés.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le numéro unique d'identification (SIREN), permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2343-14 du CCP. Pour les candidats non français, tout

renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: En cas de sous-traitance : Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous traité", au sens de l'article L 2193-2 du CCP, ce dernier doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chaque sous-traitant, leur nom, la nature des prestations qui seront sous-traitées, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L 2341-1 à L 2341-3 du CCP signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. Le(s) document(s) fournis doivent être signé(s) par le candidat et son(s) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats notamment en termes de capacités techniques, financières définies ci-après le cas échéant), de sécurité de l'information définies dans le présent avis de marché.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Informations diverses : Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (co-traitants ou sous-traitants ou (le cas échéant) sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités techniques et /ou financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du co-traitant/ sous traitant. Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Il est rappelé que l'ensemble des documents demandés doivent être fournis en français.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Signature des documents : La signature est imposée au stade des offres finales. Les documents nécessitant une signature devront obligatoirement être signés électroniquement par une personne habilitée à engager la société (avec indication

du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf. "Modalités de transmission des plis précité en rubrique 2.1.4). Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique.

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Les critères de sélection des offres seront précisés dans le règlement de consultation (RC) du dossier de consultation des entreprises (DCE) qui sera transmis aux candidats admis à soumissionner.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Cf. rubrique 2.1 "procédure description" ci-avant

Conditions de soumission:

Indication obligatoire de la sous-traitance: Pas d'indication sur la sous-traitance

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 22/06/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Cf. rubrique 2.1 "procédure description" ci-avant

Facturation électronique: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Cf. rubrique 2.1 "procédure description" ci-avant

Arrangement financier: Montage financier : le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L 2391-1 à L 2392-10, R 2391-1 à R 2391-7, R 2391-12 à R 2391-28, R 2393-24 à R 2393-40 du CCP. Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L 2392-10, R 2392-10 à R 2392-12 et D 2392-11 du CCP. Le mode de règlement est

le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSI) Le Vendôme III 11, rue du Rempart 93 196 Noisy Le Grand CEDEX. Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Sous-traitance:

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence
Nombre maximal de candidats: 0

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal Administratif de Toulon, 5 rue Racine, 83000 Toulon. L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 5511 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat; un référé contractuel (art. L. 55113 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n °358994)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Organisation qui traite les offres: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement
Département: DA-SE

Adresse postale: Bâtiment LANGEVIN Avenue de la Tour Royale BP 40915

Ville: Toulon

Code postal: 83050

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)

Pays: France

Point de contact: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après.
Voir la rubrique "Informations complémentaires" (rubrique 2.1) pour les modalités de transmissions des plis.

Adresse électronique: dga-do-fournisseurs-s2a-se.contact.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone: 0000000000

Adresse internet: <https://armement.defense.gouv.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: bfa29b61-cc6e-4d30-b27e-10849e45c432 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 18

Date d'envoi de l'avis: 18/05/2026 14:28:21 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 343923-2026

Numéro de publication au JO S: 96/2026

Date de publication: 20/05/2026